

Document d'information n° 4



FAITS ET CHIFFRES

L'ONU

L'Assemblée générale des Nations Unies compte 159 membres. En 1984, le budget ordinaire des Nations Unies elles-mêmes était de 778 millions \$ ÉU. Les dix principaux contributeurs étaient :

	En dollars ÉU	%
1. É-U	190 520 000	25,00
2. URSS	80 323 000	10,54
3. Japon	78 647 000	10,32
4. RFA	65 082 000	8,54
5. France	49 612 000	6,51
6. Royaume-Uni	35 589 000	4,67
7. Italie	28 502 000	3,74
8. CANADA	23 472 000	3,08
9. Espagne	14 708 000	1,93
10. Pays-Bas	13 565 000	1,78
TOTAL	580 112 000	76,11

Les contributions du groupe des pays occidentaux égalent 74,99 %.
Les contributions du groupe des pays communistes égalent 16,37 %.
Les contributions du groupe des pays du Tiers monde égalent 8,64 %

INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES DES NATIONS UNIES

Les budgets ordinaires des institutions spécialisées des Nations Unies s'élevaient en 1984 à un total d'environ 850 millions \$ ÉU. Les plus fortes contributions du Canada mises en recouvrement en 1983-1984 étaient les suivantes :

	\$ Can	% du budget total
1. Organisation mondiale de la santé (OMS)	11 575 000	3,02
2. Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	9 344 000	3,72
3. UNESCO	6 524 000	3,04
4. Organisation internationale du travail (OIT)	4 846 000	3,05
5. Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)	4 667 000*	3,09
6. Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), dont le siège est à Montréal	3 692 000**	2,93
7. Union internationale des télécommunications (UIT)	2 391 000	4,59
8. Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)	1 174 000***	4,04
9. Union postale universelle (UPU)	590 000	4,70
10. Organisation météorologique mondiale (OMM)	593 000	2,72
11. Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)	270 000	2,41
12. Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (OMCI)	129 000	0,97

*Comprend une contribution volontaire de 1 125 000 \$ aux activités de l'assistance technique.

**Comprend 2 700 000 \$ au titre des frais engagés par l'État hôte, c'est-à-dire le logement, le chauffage et les services.

***Le montant de la quote-part est calculé d'après un pourcentage du commerce mondial du Canada.

Publiés par le ministère des Affaires extérieures, en collaboration avec l'Association canadienne pour les Nations Unies.

L'un des quatre documents d'information inclus dans la trousse destinée aux enseignants préparée pour marquer le 40^e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.